

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3874 - Lundi 03 Mai 2021 - Prix : 200 Fc

**1ER MAI :**

## **La CTC appelle à un dialogue social franc et honnête**



Salim Soulaïmana SG de la CTC devant la presse.

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**PRISON DE MORONI :**

**Les soins de Mohamed Moina  
interrompus pour des raisons financières**

LIRE PAGE 3

## DOMICILIATION DE SALAIRE DES ENSEIGNANTS

# Un consensus a été trouvé entre le gouvernement et l'intersyndicale

*Suite à leur menace d'observer un arrêt de cours de 72 heures à compter du 04 mai, le ministre des finances Saïd Ali Saïd Chayhane a reçu l'intersyndicale des agents de l'éducation dans le but de les rassurer sur la possibilité de domicilier leurs salaires dans la banque de leur choix.*

Le ministre des finances a rencontré samedi 01 mai l'intersyndicale des agents de l'éducation afin de les rassurer sur la possibilité de domicilier leur salaire dans la banque de leur choix. Après échanges, les deux parties se sont finalement convenues d'accorder le libre choix à tout fonctionnaire de pouvoir domicilier son salaire dans la banque ou l'institution financière de son choix à compter



Le ministre des finances signe un compromis avec l'intersyndicale de l'Éducation.

du mois d'août 2021. Le secrétaire général de l'intersyndicale Moussa Mfougoulye se félicite du compro-

mis retrouvé. « Nous avons eu une entière satisfaction et je déclare la levée du mot d'ordre d'arrêt de

cours de 72h annoncé pour ce mardi 4 mai », déclare-t-il.

Pour rappel, le mouvement syn-

dical avait prévu d'observer un arrêt de cours de 72 heures à compter de ce mardi si l'Etat ne donnait pas une suite favorable à leurs revendications. Le 28 avril dernier, le secrétaire général de l'intersyndicale Moussa Mfougoulye Ali avait fait savoir que le gouvernement avait accepté l'idée que les enseignants puissent domicilier leurs salaires dans la banque de leur choix. Mais plusieurs mois ont passé sans aucune réponse. Pour tenter de trouver une solution, ces derniers ont eu un échange le lundi 19 avril avec le ministère de l'éducation. Mais rien de concret n'est sorti de cette rencontre.

**Andjouza Abouheir**

## AFFAIRE BAPALÉ :

## Des proches du gouverneur Salami arrêtés

*Deux anciens commissaires de Salami et l'ancien président du conseil de l'île sont arrêtés à Anjouan. Ils sont suspectés d'être impliqués dans l'affaire dite de Bapalé, portant sur un projet de déstabilisation selon les autorités.*

Trois proches du gouverneur déchu d'Anjouan, Salami Abdou Salami, sont arrêtés

et placés en détention la semaine dernière. Selon le procureur de la République de Mutsamudu, les trois mis en cause sont suspectés d'être impliqués dans un projet de déstabilisation, soit la même affaire pour laquelle le major Bapalé a été arrêté avant de mourir dans son lieu de détention et se faire enterrer précipitamment la même nuit au cimetière de Mirontsy « dans des circons-

tances et conditions particulièrement troubles » pour reprendre les termes du porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie.

Ibrahim Mohamed est un ancien président du conseil de l'île d'Anjouan. Mohamed Rabioun, lui, est un ancien commissaire à la santé puis aux transports du début à la fin du règne de Salami. Quant à Mohamed Soilihi, médecin de for-

mation, il est ancien commissaire aux finances de 2016 à 2017 sous Salami. Il a été désigné secrétaire général du gouvernement pour succéder à Salami quand ce dernier avait décidé de se rendre aux autorités, après le mouvement d'insurrection dans la médina de Mutsamudu en octobre 2018. La décision a été révoquée par la justice, et c'est Abdallah Mohamed qui prit les

rènes de Dar-Nadja jusqu'à l'élection d'un nouveau gouverneur en 2019. Un choix qui aura suscité beaucoup d'interrogation quant à sa loyauté envers le gouverneur déchu et incarcéré, qui lui avait confié l'organisation d'une manifestation pacifique, transformée en guérilla urbaine.

**A.O Yazid**

## ECONOMIE

## La chambre de commerce de Ngazidja lance la 3ème Foire artisanale

*La 3ème édition de la Foire Artisanale va être lancée cette semaine à Moroni. Initiée par la chambre de commerce de Ngazidja, elle va durer 5 jours à partir de ce mercredi 5 mai.*

Au cours d'un point de presse tenu vendredi 30 avril dernier à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat, le président de la CCIA Ngazidja Ali Idjihadi en compagnie de la fédération des associations artisanales et avec la collaboration du réseau national des femmes a annoncé le lancement de la 3e édition de la foire artisanale qui aura lieu du mercredi 05 au lundi 10 mai prochain au Foyer des femmes de Moroni. Le directeur régional de la CCIA Ngazidja tient à rappeler que cette foire spécialement dédiée au mois sacré de ramadan rentre dans le cadre du programme d'appui et d'accompagnement de la Chambre de Commerce aux opérateurs économiques du pays. « Cet événement vise à promouvoir les activités des artisans du pays ainsi que leur

savoir-faire et leur offrir un espace maximisé de visibilité et de vente de leurs produits à l'occasion de ce mois de Ramadan », précise Hamidou Mhoma devant la presse.

Cette activité qui vise à promouvoir les activités artisanales et de vendre leurs produits à l'occasion du mois sacré de ramadan va débiter par une exposition sur les habits traditionnels : boubou hommes, bonnets, bijoux, sandales, robes mais aussi des produits cosmé-

tiques: lait corporel, parfums, sacs à main, maquillage, chaussures, bijoux. Des produits agro-alimentaires seront aussi exposés tels que farine de sagou, manioc, maïs, igname et les épices (gingembre, curcuma, poivre, cannelle.) café et autres.

Selon Hamidou Mhoma, cette 3e édition vise la promotion des produits artisanaux ainsi que leur savoir-faire. Il y a aussi l'idée d'avoir un point de vente fixe des produits artisanaux, permettant aux

artisans de se faire connaître et de prendre contact avec des clients potentiels. Lors de cette édition, ils ne seront que 50 stands afin de respecter les mesures barrières. En ce qui concerne le couvre-feu, les conférenciers promettent d'aller rencontrer les autorités pour négocier afin que les stands restent ouverts jusqu'à 23h afin de faciliter les visites durant ces 6 jours de Foire.

**Ibnou M. Abdou**



**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

1ER MAI :

## La CTC appelle à un dialogue social franc et honnête

*Plusieurs sociétés d'État ont ou avaient envoyé au chômage une partie de leur personnel pour lutter contre la propagation du coronavirus. Une mesure assortie d'une réduction sur la rémunération.*

Comme chaque année, le monde célèbre la journée internationale des travailleurs et le pays ne fait pas exception. Cette année, pour des raisons liées à de crise sanitaire de la covid-19, la Confédération des travailleuses et des travailleurs des Comores (CTC) a organisé une conférence de presse au lieu de la traditionnelle manifestation. Face aux difficultés qui pèsent lourd sur les travailleurs, la CTC appelle à

un dialogue social « franc et honnête » entre le gouvernement, les organisations syndicales, patronales, et les travailleurs pour mieux relancer l'économie en cette période de crise.

Devant la presse samedi 1er mai, la CTC a saisi l'occasion pour évoquer les problèmes qui gangrènent les travailleurs comoriens. Le secrétaire général Salim Soulaïmana s'est inquiété qu'avec la pandémie, les injustices sociales soient de plus en plus alarmantes. « Cette crise sanitaire nous a aidé à mieux comprendre la fragilité de notre tissu économique. Elle nous a aussi permis de voir les limites du capitalisme et les faiblesses de la mondialisation, de l'économie

dont beaucoup nous parlaient avec merveille ».

D'après le conférencier, les travailleurs comoriens sont en train de payer le prix fort en commençant par ceux qui travaillent dans l'informel. En effet, ils sont nombreux ceux qui ont perdu leurs revenus dès les premières mesures contre la Covid-19 et malheureusement « aucune approche d'accompagnement n'a été retenue à leur égard et malgré quelques annonces des autorités publiques ». « Nous avons constaté la mise au chômage à longue durée des travailleurs de plusieurs sociétés d'État, de petites entreprises fermées, des suspensions voire des licenciements de certains fonctionnaires au mépris de la loi, le

non versement des cotisations dans les caisses de sécurité sociale, la restriction des libertés individuelles et de la presse, l'augmentation des prix des denrées de première nécessité, flambée des impôts ... », énumère le syndicaliste.

La confédération s'étonne encore plus de la saturation de la FOP. « L'on nous parle souvent d'une saturation de la Fop, donc pas de recrutement et pourtant depuis 2012 à nos jours, environ 400 fonctionnaires sont partis à la retraite », dévoile-t-il tout en se demandant comment ils sont remplacés alors qu'aucun concours n'est organisé. En outre, la CTC reste convaincue que seul un dialogue social franc et honnête entre le gou-

vernement, le patronat, les organisations syndicales patronales et les travailleurs, permettra de « relancer l'économie en cette période de crise ».

Et compte-tenu des constats faits au cours de l'année 2020 à nos jours, la CTC demande au gouvernement et au patronat de « mettre fin au chômage technique dont certaines entreprises continuent à faire usage et rétablir les salaires de leurs employés. De concevoir un plan solide de relance économique, de mettre en place un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) etc... ».

**Andjouza Abouheir**

PRISON DE MORONI :

## Les soins de Mohamed Moina interrompus pour des raisons financières

*Admis à l'hôpital le 12 février, le prisonnier Mohamed Moina a dû interrompre ses soins médicaux à cause des frais d'hospitalisation qu'il était contraint de régler lui-même, en lieu et place de l'État tel que le concède le ministre de la justice. Plus loin encore, le célèbre prisonnier est sommé de payer la facture de la chambre qu'occupaient les gendarmes qui le surveillaient durant les 67 jours qu'il a passés dans cette clinique privée de la capitale, Moroni. De quoi sortir son avocat de ses gonds.*

La chambre d'hôpital lui a coûté la somme de 670.000 Kmf, à raison de 10.000 par jour. Une facture qu'il a payée lui-même, non sans avoir rechigné car il savait pertinemment que tous les frais d'hospitalisation devaient reve-

nir à l'État. Et ce n'est pas un subterfuge par lequel sa conscience cherchait à échapper à l'emprise de la réalité. C'est tout simplement la réalité. « La prise en charge devait intégralement revenir à l'État, et non à sa famille », reconnaît sans ambages Mohamed Housseine, le ministre de la justice, contacté au téléphone à ce sujet précis.

Les faits sont ahurissants. En plus de « devoir » payer la facture de sa chambre, Mohamed Moina a été sommé de régler les 1.340.000 Kmf de l'autre chambre qu'occupaient les gendarmes qui assuraient sa surveillance durant les 67 jours qu'il a passés dans cette clinique privée de Moroni. Soit dit en passant, la pièce est facturée 20.000 Fc par jour de par son étendue. Le prisonnier s'est opposé avec succès. Néanmoins les soins ont été interrompus, et il est

reconduit dans sa cellule à la maison d'arrêt de Moroni. Une mesure inconsidérée que le ministre de la justice dit « ignorer ». « Je rappelle que la loi voudrait que les frais d'hospitalisation et les frais médicaux d'une personne détenue par l'État soient pris en charge par ce dernier, au même titre que ses frais de nourriture et autres », rouspète son avocat Me Moudjahidi Abdoubastoi.

En parlant de frais de nourriture, ceux-ci s'élèveraient à 335.000 Fc, tandis que les dépenses liées aux déplacements de ceux qui s'occupaient de lui se chiffraient à 127.300 Fc selon une source bien au fait du dossier. « Si mon client meurt aujourd'hui en prison, faute de soin, ce sera la responsabilité de l'État comorien qui sera engagée », poursuit l'avocat qui rappelle que le

médecin de son client recommande vivement une évacuation sanitaire. En effet, selon son rapport médical que nous nous sommes procuré, « les céphalées et vertiges post-traumatiques sont toujours présentes souvent [quand Mohamed Moina veut] se mettre debout ». Ce rapport de deux pages, établi le 12 avril, conclut que le patient « nécessite un approfondissement du côté urologique pour déterminer l'origine du sang et une prise en charge dans un service de neurochirurgie ». Notons que ni le service de l'urologie ni celui de la neurochirurgie, ne sont disponibles aux Comores.

A en croire son avocat, l'état de santé de Mohamed Moina « a toujours été fragile avant même sa mise en détention ». « Le juge d'instruction est au courant de cette situation dès le départ. Aujourd'hui, son état

de santé s'est détérioré avec le mauvais traitement dont il a été victime à la maison d'arrêt. N'oublions pas que mon client s'est fait tabasser gratuitement le lendemain de l'évasion de Bobocha, à laquelle il n'a jamais été associé ni de près ni de loin ». Me Moudjahidi nous a fait part de son intention de soumettre une « autre » demande de mise en liberté provisoire qui sera motivée par la dégradation de l'état de santé de son client, arrêté par la gendarmerie au mois de mai 2020 à son domicile de Mbéni, pour « complicité d'attentat à la sûreté de l'État ». Comme beaucoup d'autres prisonniers politiques, le procès de Mohamed Moina n'a pas encore eu lieu.

**TM**

ANJOUAN

## Le lieutenant Saiffidine s'est évadé vers Mayotte

*De l'hôpital de Hombo où il était admis pour des soins, le lieutenant Saiffidine a pu s'échapper vendredi dernier et prendre la fuite vers Mayotte. Arrêté au même moment que le feu Major Bapalé, ce jeune lieutenant a pu prendre la poudre d'escampette en trompant la vigilance des militaires qui le surveillaient. L'infirmier de garde et son garde du corps sont entendus par la gendarmerie.*

Arrêté le 06 avril, puis détenu au camp militaire avant d'être transféré à l'hôpital de Hombo, le lieutenant Saiffidine a pu s'enfuir. Ce vendredi 30 avril au soir, le jeune lieutenant d'origine de Bambao Mtsanga à Anjouan, a joué le commando et aurait sembler-t-il

bénéficié d'une complicité de certains hauts gradés de l'armée. Dans l'opinion publique on parle d'un coup monté. « Le peloton d'intervention de la gendarmerie nationale (PIGN) avait investi notre domicile



Lieutenant Saiffidine.

ici à Domoni dès la fuite du Lieutenant. Nous ne comprenons rien, mais toute l'opinion ici parle d'un coup monté », avance un citoyen de Domoni. Pour Asma Ahmed Houmadi, elle espère qu'il ne va pas subir le même sort que ses autres frères d'arme.

Dans le camp du pouvoir, on estime qu'il est impossible que ce dernier puisse s'évader librement. « Pour pouvoir s'échapper, le lieutenant a bénéficié de l'aide d'un complice. L'infirmier de garde et son garde du corps sont entendus par la gendarmerie. Le dernier est emprisonné, mais l'enquête continue », fait savoir Mohamed Amane, le procureur de la République

Par ailleurs, le fils de Mohamed Soilih ancien commissaire aux

finances de l'ex-gouverneur Salami vient d'être arrêté samedi soir. Les deux anciens commissaires sont arrêtés en moins d'une semaine. Il s'agit du Docteur Mohamed Soilih (finances) et de Mohamed Rabion alias Mélé (santé). On parle les soupçonne d'être impliqués dans une tentative de coup qui visant à renverser le régime en place, sous le pilotage d'un mouvement basé à Mayotte.

Selon un consœur, on aurait refusé à la femme de Mohamed Soilih « de pouvoir rendre visite à son époux » indique un post de Nayda Mohamed. Pour rappel, à part les politiques, deux soldats ont été arrêtés et un autre décédé dans des circonstances troubles, le major Hakim alias Bapalé.

**Nabil Jaffar**

FESTIVAL DES COMMUNES DE NGAZIDJA

# Donner du sens à notre culture

La phase finale du Festival des communes de Ngazidja a pris fin le 4 avril dernier. C'était l'aboutissement de plus de deux ans de travail entre différentes parties prenantes. La Gazette des Comores a rencontré Omar Mohamed Abdou, le coordinateur chargé du projet, pour nous parler de cette grande aventure.

**Question : Pouvez-vous dans un premier temps, nous parler brièvement de la genèse de ce projet ?**

**Omar Mohamed Abdou :** Le festival des communes est une manifestation culturelle, populaire, pluridisciplinaires qui a réuni les associations culturelles, la chefferie villageoise, la notabilité et les conseillers communaux. Ce projet de « Festival des Communes » a été sollicité par l'Association de Maires de Ngazidja (AMN) en partenariat avec la Plateforme des associations comoriennes du département français de Seine-Saint-Denis (PFAC 93) et le gouvernorat de Ngazidja et ce depuis 2015.

Son objectif vise à déboucher sur une politique culturelle intercommunale, impliquant l'ensemble



Omar Mohamed Abdou.

des acteurs de la société civile et politique de Ngazidja et œuvrant en faveur d'une meilleure gouvernance locale. Le festival des communes comprenait 4 familles de disciplines et s'est organisé en trois phases : communale, régionale et nationale. Mais avec la crise qui règne en ce moment de la pandémie du Covid-19, nous étions dans l'obligation de réduire certaines phases pour pou-

voir finaliser le projet.

**Question : En effet, comme on a pu le constater, le processus s'est surtout étalé sur l'année 2020 et les quatre premiers mois de 2021. Pouvez-vous nous parler de cette phase ?**

**OMA :** Le lancement officiel a été organisé à Mrodjou le 25 janvier 2020 par les Communes, l'AMN, le

Gouvernorat et Ulanga en présence de Mme la gouverneure de l'île de Ngazidja et d'un représentant du conseil départemental, M. Nicolas Bouroumeau, suivi d'une soirée d'artistes professionnels.

Sur 28 communes de l'île, 24 y ont pris part. Chaque Commune devait passer par un comité d'organisation et chacun regroupant les autorités locales, communales et villageoises, ainsi que les associations de femmes et de jeunes.

Le lancement officiel des activités s'est fait à Hadjambou dans le Hamahamet en présence des maires, de l'équipe FESCO, des délégués, des Directeurs, du Ministre de l'éducation nationale et de Mme la Gouverneure de l'île de Ngazidja.

**Question : Tout le monde a pu suivre la phase finale de ce Festival et il a été admis de sa bonne tenue. Pouvez-vous, nous parler des perspectives qui se dégagent ?**

**OMA :** Le festival des communes a fait qu'aujourd'hui, nous avons une bonne vision quant aux rôles dévolus aux communes dans la prise en charge des questions d'ordre culturel. Comme c'est la

première fois qu'un tel projet était organisé dans l'île de Ngazidja, il a permis à toutes les institutions, les cadres et les doyens de la culture de se réveiller et de réfléchir comment pérenniser un tel projet dans le futur et donner du sens à notre culture.

**Question : Un mot pour conclure ?**

**OMA :** Je voudrais d'abord remercier tous les partenaires et les sponsors étrangers et locaux notamment le Gouvernement de l'Union des Comores, le Gouvernorat de Ngazidja, l'AMN, le Ministère français des affaires Etrangères, l'Ambassade de France à Moroni, la PFAC 93, le Département de l'île de La Réunion, l'AMN, le Golden Tulip, Rooshdy Media, Le Retaj, sans oublier bien sûr la cheville ouvrière de tout ce processus que sont AFRICOLOR et ULANGA Ngazidja.

Nous espérons l'organisation d'une seconde Edition du festival des communes avec l'appui du département de La Réunion et de l'ensemble des partenaires cités plus haut.

**Propos recueillis par Mmagaza**

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**UNION DES COMORES**  
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME,  
CHARGE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES

DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER

**PROJET DE RESTRUCTURATION  
DES ROUTES A ANJOUAN UNION DES COMORES**  
- MUTSAMUDU-SIMA  
- SIMA-BONGOUENI  
- SIMA-BIMBINI

### AVIS D'APPEL D'OFFRES


**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : 01/2021/GUC/MATUAFTT/DGRTR/FSD**  
Lancé par la Direction Générale des Routes et Transport Routier

**FINANCEMENT : FONDS SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT (FSD) PHASE II**

**OBJET : Restructuration des routes à Anjouan Union des Comores : Mutsamudu-Sima, Sima-Boungweni et Sima-Bimbini**

1. Tout candidat intéressé par le présent avis, pourra acheter le dossier d'Appel d'Offres, à la Direction Générale des Routes et Transport Routier, moyennant paiement d'un montant non remboursable de SEPT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS COMORIENS (750 000 FCS), payable en espèces (contre reçu) ou par chèque certifié à l'ordre de la Direction Générale des Routes et Transport Routier (DGRTR).
2. Le délai d'exécution sera proposé par le soumissionnaire mais devra s'inclure dans le délai fourni par le planning du dossier d'appel d'offres fixé à 18 mois.
3. Les soumissions (un original et deux copies) devront être déposées ou parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception, adressé à :

**Monsieur le DIRECTEUR GENERAL DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER**  
au plus tard le 31 mai 2021 avant 12 heure (heure locale).

Fait à Moroni, le 10 Avril 2021  
Le Directeur Général des Routes et Transport Routier,  
  
**SAÏD HOUSSEÏNI ABOUBACAR**

RESTRUCTURATION DES ROUTES A ANJOUAN (Mutsamudu-Sima, Sima-Boungweni et Sima-Bimbini) – AVIS D'APPEL D'OFFRES 1

## FUTSAL AU CAIRE

## Une deuxième expérience internationale pour les Cœlacanthes

Aux Comores, le Futsal est une discipline naissante. Les Cœlacanthes sont attendus en Égypte pour savourer une 2e expérience internationale, après Maurice en 2018, face à l'Afrique du sud, Maurice et Réunion. L'édition 2021 de cette compétition panarabe, baptisée, Arab Futsal Championship, est prévue du 20 au 30 mai prochain. Les futurs adversaires des Comoriens sont à leur 5e participation. Mais, aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années, dit-on.

Le Futsal comorien est un sport administrativement et technico-tactiquement marginalisé, et ensommeillé. Le patron de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani, s'efforce de le redynamiser. Lors de son pre-

mier mandat, les Cœlacanthes Futsal avaient représenté les Comores à Maurice en 2018. Le résultat de cette participation expérimentale s'est avéré timidement encourageant. Le coach de l'époque, Azade Abdallah, avait déclaré : « Vous savez, une première participation internationale n'est jamais facile. On découvre de nouveaux styles de jeu. La compétition réserve toujours des surprises. Personnellement, les trois défaites subies, face aux dinosaures Sud-africains, Mauriciens et Réunionnais, ne sont pas décourageantes. On a perdu les matches. Mais, on retenu des leçons bien profitables. Maintenant, le ballon est du côté de la Ffc. Elle doit mettre en place une politique motivante et constructive. Je remercie Saïd Ali pour cette 1ère expérience, qui s'est révélée bénéfique, en termes d'enseignements pragma-

tiques ».

Aujourd'hui, le même Saïd Ali Saïd Athoumani a repris sa place à la Ffc. Fidèle à sa politique de désenclavement des Cœlacanthes, catégories et âges confondus, il relance la discipline. Du 20 au 30 mai 2021, les internationaux comoriens de Futsal sont attendus en Égypte, pour le compte de l'édition 2021 de l'Arab Futsal Championship. Contrairement à Maurice en 2018, où la compétition avait regroupé juste quatre adversaires, au Caire ; huit prétendants sont repartis en deux poules de quatre, déterminées par le tirage au sort (voir encadré). En 2018, le Ffc avait dépêché des éléments de la Ligue de Ndzouani, notamment de Mirontsi, Moya, Mutsamudu, et Sima. Pour cette compétition panarabe, comment sera constituée l'ossature des Cœlacanthes Futsal ?

Ali Malidé, chef de délégation du groupe de Maurice et ancien président de la ligue de Ndzouani rappelle : « A chaque fois que la Fifa ajoute une discipline, il y a toujours un financement qui suit pour permettre aux fédérations concernées de bien se préparer. Dans l'état actuel de la situation, la priorité doit donc être la formation des entraîneurs. Ils seront chargés de populariser la discipline dans les îles, et assureront la formation des encadreurs techniques. Le Futsal a besoin des talents et des équipes crédibles et combatives ». A en croire les commentaires des joueurs et du staff technique et administratif, en termes de fair-play, tout s'est bien passé à Maurice. Les quatre îles/pays représentés s'étaient confrontés dans un climat ouvert et sain d'émulation.

Joint par téléphone depuis

Mirontsi, Ali Malidé explique : « Les Cœlacanthes étaient composé par des joueurs bien entraînés, solides et solidaires, Devant l'Afrique du sud, on a perdu (11-0). Nous avons été surpris par le rythme de jeu très élevé. De plus, on ne savait pas que le règlement du jeu avait été modifié. Mais, les résultats du 2e et 3e match face à Maurice et Réunion sont encourageants. Je ne me rappelle pas des scores. Je sais qu'on s'est réveillé et adapté à la cadence ».

**Bm Gondet.**

**Tirage au sort**

1/ Groupe (A) : Arabaie Saoudite, Egypte, Koweït, Maroc

2/ Groupe (B) : Baharein, Comores, Emirats Arabes Unis, Mauritanie,

## FFC :

## A quand l'intégration dans les Cœlacanthes de la pépète Omari ?

La qualification historique des Comores pour la phase finale de la Can 2022, prévue en janvier prochain au Cameroun révèle de week-end en week-end diverses stars comoriennes évoluant en Europe, au titre professionnel. Warmed Omari, actuellement au Stade Rennais Fc, est une étoile comorienne montante et prometteuse. Son potentiel reflète la politique du club. Est-ce le même à l'égard du staff technique des Cœlacanthes ?

La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (Can Cameroun 2022), paraît augurer un avenir bienveillant et reconfortant pour les Cœlacanthes. Certains talents évo-

luant en Europe, et susceptibles d'apporter un plus, se découvrent graduellement. Le Rennais Warmed Omari en est un. Si c'est le cas, un clin d'œil pour le séduire et l'intégrer dans les Cœlacanthes serait-il superflu ? Certains analystes sportifs pensent qu'il a les qualités requises pour susciter à un collectif soudé, solide et solidaire, comme les Cœlacanthes, la confiance, raviver les ambitions, et assurer de reconfortantes prestations. Étant un comorien naturalisé français, administrativement, une intégration dans l'équipe nationale de ses ancêtres ne constitue pas un obstacle.

Cette pépète binationale vient de souffler sa 21e bougie. Omari

est professionnel depuis juin 2020, avec une option. Il vient de prolonger son contrat jusqu'en 2024. Sur le micro du confrère Boina 269, grand sourire aux lèvres, il s'extériorise : « Je suis très content. Le club m'a fait confiance pendant une période difficile pour les jeunes. J'ai pu montrer à l'entraînement ce que je savais faire. J'ai appris et je vais encore apprendre ». Son expérience de défenseur central de haut niveau, harmonisée avec celles existantes pourrait

constituer de bloc hermétique, ou presque, et allumer au groupe une motivation supplémentaire.

Pourquoi une promotion précoce à la pépète franco-comorienne ? Élément d'éclaircissement avec Florien Maurice, directeur technique du stade de Renne Football Club : « Ce n'est pas une surprise. C'est un garçon qui a su montrer durant les dernières semaines, le potentiel qu'il avait. Dans notre politique, c'est une étape classique. Ce sera à lui de

continuer à montrer quotidiennement qu'il a les capacités pour jouer et disputer des matches ». A tort ou à raison, la communauté footballistique de la place pense que la présence de Warmad Omari, âgé de 21 ans, dans le groupe constituera un début de rajeunissement.

**BM Gondet**

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**

## Numéros utiles

**Police**

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Gendarmérie**

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Immigration**

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

**Aéroport**

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

**HÔTELS & RESTAURANTS :**

Le Select 773 00 31

**Port maritime**

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

**Hopitaux**

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

**Banques**

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 7673 43 43  
Meck: 773 36 40

**MAMWE**

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## JOB ANNOUNCEMENT

Open to	All interested ShiNgazidja native speakers
Type of contract	Language and Cross-Culture Facilitator (LCF)
Supervision	Language and Cross Culture Coordinator
Opening date	April 22 <sup>nd</sup>
Closing date	May 5 <sup>th</sup>

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of LCF. This is a temporary contract position and to be selected candidates must:

- Participate in a 45 hours of ShiKomori language training in May with Chamanga Ahmed, the ShiKomori language expert.
- Attend a 2 week-long competitive training (dates TBD).

The majority of work will take place in Mkazi/Ngazidja. The LCFs may be required to live in Mkazi during the 11 week Pre-Service Training (PST) period. This position entails irregular hours, including afternoons and weekends. Candidate's full participation in these mandatory trainings is required. Please email [PCComoros@peacecorps.gov](mailto:PCComoros@peacecorps.gov) for more information on required qualifications and how to apply for the position.

Incomplete and/or late applications will not be entertained, nor applications not submitted in English.  
The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.



## LA SNPSF SUR LA VOIE DU REDRESSEMENT ET DE LA CROISSANCE

### La société au bout du tunnel

La Société nationale des Postes et des Services financiers (SNPSF) est en train d'écrire une nouvelle page de sa transformation en une banque une banque de proximité au service de toutes les couches sociales. Après plus d'une décennie de difficultés conjuguées à d'autres facteurs, la Société a réussi à sortir du tunnel et à entrer dans une bonne trajectoire. Cette nouvelle donne est le résultat d'un travail des autorités de l'Etat conduit par la nouvelle direction dirigée par Nadjib Dhakoine.

### Un travail de redressement qui apporte ses fruits

Depuis maintenant trois années, la Direction Générale avec l'appui des autorités de tutelle ont engagé sans relâche des réformes spectaculaires dans le seul but de sauver la SNPSF et la mettre sur la voie du redressement et de la croissance. Ce long et ambitieux travail a permis d'enregistrer des résultats encourageants.

### Une volonté d'écrire une nouvelle page

La Société compte bien poursuivre cet élan de redressement prôné et soutenu par les autorités de tutelle notamment le ministère des Finances, du Budget et du Secteur bancaire et le ministère des Postes.



Un service d'accueil amélioré



Des services rapides au niveau des guichets



Une nouvelle dynamique engagée



Un traitement rapide des dossiers des clients

### Renforcer la gouvernance et les compétences

L'ambition du chef de l'Etat, Azali Assoumani, de renforcer la gouvernance et les compétences sera suivie dans l'esprit d'offrir à l'établissement les ressources humaines adaptées aux nouveaux défis de la société. Cette séparation aboutira à la transformation de la SNPSF en deux sociétés distinctes, en l'occurrence, la Poste Comores et une banque. Ce qui était l'objectif de l'Etat depuis la création de la SNPSF il y a près de deux décennies.

### Des prêts sur trois ans à partir de ce mois d'avril

Les résultats obtenus à ce jour permettent à la société de relancer des prêts sur trois ans. Cela marque le début d'une nouvelle ère après des années marquées par une situation financière particulièrement difficile. Le lancement de ces prêts sera suivi par d'autres produits et services au début de l'année 2022. Ce qui permettra à la SNPSF de nouer la confiance avec sa clientèle en élargissant les activités de services financiers de la nouvelle banque.

Société nationale des Postes et services financiers  
BP : 5000 Moroni Union des Comores  
Site web : [www.snpsf.com](http://www.snpsf.com)

### NOS AGENCES DANS LES ÎLES

Agence de Moroni Port  
Tel : (+269) 773 43 43

Agence de Mutsamudu  
(+269) 771 01 41

Agence de Fomboni  
(+269) 772 10 82